

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTERUS | |
| I - L'ASSOCIATION ARCADES | 3 |
| II - SA MISSION..... | 4 |
| a) Au regard de l'organisation du dépistage | |
| b) Au regard de la qualité des procédures | |
| III - RÉALISATIONS SUR PLUS D'UNE DÉCENNIE..... | 5 |
| 1 - LE CANCER DU SEIN | |
| a) Campagne test 1989-1990..... | 6 |
| b) Campagne départementale 1990-2001 | |
| <i>Procédures</i> | |
| <i>Résultats</i> | |
| <i>Autres actions</i> | |
| c) A partir de 2001 | 7 |
| <i>Procédures améliorées</i> | |
| <i>Rôle de l'ARCADES</i> | |
| 2 - LE CANCER DU COL UTERIN | |
| <i>Justification</i> | |
| <i>But</i> | |
| <i>Procédures</i> | |
| CONCLUSION..... | 8 |
| PARTENAIRES | 9 |

INTRODUCTION

LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTERUS

- Avec près de 34 000 nouveaux cas estimés à partir des registres français en 1995, les cancers du sein sont les cancers féminins les plus fréquents en France. Dans la même année ils ont été responsables de 10 800 décès. La fréquence de ces cancers a augmenté de 60 % entre 1975 et 1995 alors que la mortalité n'a augmenté que de 8 % grâce à une meilleure efficacité des traitements mais aussi en raison d'une prise en charge plus précoce chez les femmes participant au dépistage radiologique.
- L'incidence des cancers du col en France était de 3 268 cas en 1995 avec 1 632 décès. Depuis le début des années 80, on observe une forte diminution de la fréquence des cancers du col grâce au dépistage par frottis cervical. Toutefois la diminution de la mortalité est plus modeste en raison de la persistance des cancers les plus graves chez les femmes qui ne participent pas au dépistage.
- Malgré les progrès de la recherche médicale et la découverte de médicaments anti-cancéreux efficaces, le diagnostic et le traitement précoces sont encore aujourd'hui les facteurs essentiels de la guérison. Le but du dépistage est de découvrir les cancers à un stade très précoce, voire au stade pré-cancéreux, chez des sujets exempts de tout symptôme anormal. Seuls les cancers du sein (par la mammographie) du col (par le frottis) et du colon (par l'hémocult) se prêtent actuellement à un dépistage efficace susceptible de réduire la mortalité chez les sujets qui en bénéficient, sous couvert d'une grande qualité de l'organisation, des examens et de la prise en charge ultérieure.

I - L'ASSOCIATION ARCADES

L'association pour la Recherche et le Dépistage des Cancers du Sein, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été fondée le 9 septembre 1988 pour mettre en place le dépistage radiologique des cancers du sein dans le département des Bouches-du-Rhône.

46 personnes participent au fonctionnement de l'ARCADES.

- *Les 25 Membres du Conseil d'Administration*, médecins et représentants d'institutions et d'associations.

- *Le personnel permanent :*
 - 7 Médecins radiologues à temps partiel.
 - 1 Ingénieur bio-médical.
 - 3 Techniciens bio-médicaux.
 - 1 Attachée de recherche clinique.
 - 4 Secrétaires médicales.

- *Les bénévoles :*
 - 4 Médecins orientés en gynécologie et en santé publique.
 - 1 Ingénieur bio-médical.

II - SA MISSION

a) Au regard de l'organisation du dépistage.

- A l'origine créer un modèle de dépistage organisé des cancers du sein, le mettre en place dans le département des Bouches-du-Rhône et évaluer les résultats en vue de l'extension à d'autres départements puis à l'ensemble du territoire national. Cinq autres départements français participaient à ce projet pilote.
- Au fil des années, la collaboration avec des équipes européennes a permis des travaux de recherche dans le cadre de l'imagerie du sein et des interprétations radiologiques.
- L'ARCADES a contribué entre 1994 et 1998 aux travaux du Comité National de Pilotage pour les programmes de dépistage à la Direction Générale de la Santé. En 2000 l'ARCADES a participé au Groupe Technique qui a élaboré un nouveau cahier des charges régissant l'organisation du dépistage à l'échelon national à partir de 2001.
- Compte tenu de l'expérience acquise et des résultats obtenus, l'ARCADES aidera les départements de la région PACA pour les programmes de dépistage qu'ils devront installer en application des récentes dispositions légales.
- Toujours dans le cadre de ces mêmes dispositions légales, l'ARCADES a initié un dépistage organisé des cancers du col utérin sur une population cible limitée, dans l'attente de la généralisation.

b) Au regard de la qualité des procédures

- En raison du grand nombre d'acteurs impliqués dans le dépistage, l'ARCADES participe à la formation des professionnels de santé : radiologues, manipulateurs de radiologie, médecins généralistes... afin d'améliorer les performances de tous les intervenants.
- Depuis 1993 l'ARCADES est responsable du programme d'Assurance de la Qualité des mammographies dans le département des Bouches-du-Rhône (qualité des images et des doses d'irradiation) et prête son concours à d'autres programmes départementaux de la région.

En outre, l'équipe bio-médicale de l'ARCADES conseille les radiologues qui en font la demande, pour le choix de modifications ou d'acquisitions de matériel radiologique.

III - RÉALISATIONS SUR PLUS D'UNE DÉCENNIE

1 - LE CANCER DU SEIN.

- *Le Dépistage de Masse Organisé* (D. M. O.). Contrairement au dépistage individuel (prescrit par le médecin traitant aux femmes qui le consultent), le D. M. O. est régi par des procédures précises :
 - A partir du fichier de l'Assurance Maladie (en accord avec la CNIL), invitation de toutes les femmes de 50 à 72 ans résidant dans le département des Bouches-du-Rhône, à effectuer une mammographie de dépistage dans un cabinet de radiologie (choisi dans une liste de centres accrédités par l'Assurance Maladie). Le coût de cet examen est entièrement pris en charge. Il est proposé tous les 3 ans.
 - L'ARCADES reçoit toutes les mammographies réalisées par les cabinets de radiologie et assure une deuxième lecture systématique. Les résultats sont communiqués aux femmes et en cas d'anomalie au médecin qu'elles ont désigné.
 - L'ARCADES évalue les résultats selon les critères internationaux, par un suivi exhaustif des cas anormaux et par l'enregistrement des cancers apparus après un dépistage considéré comme normal.
En parallèle, un recueil des résultats anatomo-pathologiques (nature bénigne ou maligne et en cas de malignité facteurs de gravité...) de toutes les opérations chirurgicales du sein faites dans le département des Bouches-du-Rhône a été mis en place en 1990 (plus de 25 000 cas au 31 décembre 2000).

a) Campagne test 1989-1990

- Population cible : 3 000 femmes de 2 arrondissements de Marseille
- 6 cabinets de radiologie

L'objectif était d'évaluer les procédures sur un échantillon de population en vue du futur dépistage départemental.

b) Campagne départementale 1990-2001

• Procédures

- Population cible : 180 000 femmes.
- 110 cabinets de radiologie privés et publics.
- 1 invitation tous les 3 ans.
- 1 seul cliché par sein.
- Une 2^{ème} lecture de toutes les mammographies par le comité de radiologie de l'ARCADES.
- Suivi de tous les résultats anormaux.

• Résultats

- 25.550 femmes dépistées chaque année.
- Participation moyenne de 45 %.
- 278.710 dépistages réalisés entre 1990 et 2000.
- 1.186 cancers ont été découverts dont 147 au stade in situ (pré-cancéreux). Parmi les cancers invasifs 40 % sont de petite taille (inférieure ou égale à 10mm).
- Dans ce dernier groupe le nombre de vies épargnées grâce au dépistage est estimé à 77.

Pour l'ensemble des cas dépistés le traitement a été moins agressif et le pronostic amélioré.

Contrairement à la décision des programmes européens de ne pas inviter les femmes de plus de 65 ans, nous avons constaté une bonne participation après cet âge et une découverte encore plus fréquente de cancers.

• Autres actions

- 1993 : Mise en place du programme d'**Assurance de la qualité** radiologique.
- 1994 : ARCADES est accréditée « **Programme européen** » représentant la France dans le projet Europe Contre le Cancer de la Commission des Communautés Européennes.
- 1999 : Acquisition du 1^{er} **appareil d'aide par ordinateur à la lecture des mammographies** installé en France, en vue de son évaluation pour le dépistage organisé.

c) A partir de 2001 : Programme National de dépistage des cancers du sein.

- **Procédures améliorées :**
 - Femmes de 50 à 74 ans.
 - 1 mammographie tous les 2 ans.
 - 2 clichés par sein.
 - En cas d'anomalie : complément d'explorations immédiat par le radiologue.
 - En l'absence d'anomalie : 2^{ème} lecture systématique par le comité de radiologie de l'ARCADES.

- **Rôle de l'ARCADES**
 - Participation à la mise au point du nouveau cahier des charges.
 - Participation au Comité Régional du dépistage de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales PACA.

2 - LE CANCER DU COL UTERIN

Campagne test débutée en juin 2001 en collaboration avec l'Association des Anato-mo-cyto-pathologistes du Sud (APSUD) et le Centre d'Epidémiologie de Montpellier (Epidaure).

- **Justification**

Le cancer du col reste plus fréquent en France que dans d'autres pays où un dépistage national a été organisé. Les cas actuellement observés sont les plus graves, et à l'origine de traitements mutilants et d'échecs. Ces cas graves s'observent surtout chez des femmes ne participant pas au dépistage, plus souvent dans une situation sociale défavorisée.

- **But :** Identifier la population qui ne participe pas spontanément au dépistage et l'inviter à réaliser un frottis du col utérin.

- **Procédures :**
 - Population cible : 25 702 femmes de 20 à 69 ans résidant dans les 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Marseille et dans la commune d'Aubagne.
 - Lettres d'incitation à consulter le médecin traitant en vue d'un frottis, adressées aux femmes n'ayant jamais bénéficié de cet examen ou l'ayant réalisé depuis plus de 3 ans.
 - Suivi des résultats du frottis par l'ARCADES avec évaluation médicale et économique.

CONCLUSION

Le diagnostic et le traitement précoces sont encore les meilleurs garants des chances de guérison des cancers du sein et du col utérin.

Les pouvoirs publics, conscients de cet enjeu de santé, ont donné une base légale à la généralisation de ces deux dépistages, à tout le territoire national.

Néanmoins le dépistage de ces cancers requiert pour être efficace une qualité exemplaire de l'organisation et des actes médicaux, et une forte participation de la population concernée.

PARTENAIRES

Partenaires ayant apporté un soutien logistique et financier aux 2 campagnes de dépistage.

- Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône.
- Conseil Général des Bouches-du-Rhône.
- Assistance Publique Hôpitaux de Marseille.
- Comité des Bouches-du-Rhône de la Ligue Contre le Cancer.
- Ligue Contre le Cancer.
- Commission des Communautés Européennes.
- Conseil Régional PACA.
- Direction des Affaires Sanitaires et Sociales PACA.
- Mairie de Marseille.

Nous remercions le Comité de la Ligue Contre le Cancer des Hautes Alpes et le Lions Club de Calvi qui ont contribué au lancement de la campagne test de dépistage des cancers du sein en 1989.

Nous remercions les radiologues privés et publics du département des Bouches-du-Rhône pour leur précieuse collaboration au bon déroulement de la campagne de dépistage des cancers du sein et pour leur participation active au programme d'assurance qualité des mammographes.